

PROJET EDUCATIF 2010 / 2011

Dans la continuité des années précédentes, la Municipalité de Dompierre sur Besbre poursuit sa politique enfance et Jeunesse qui a pour ambition de permettre à chaque enfant et chaque jeune de disposer d'espaces éducatifs, complémentaires de la famille et de l'école, favorable à leur épanouissement et à leur intégration dans la société.
Un projet global pour l'Enfance et la Jeunesse.

Des objectifs sont définis en **transversalité** par les Elus (culture, sport, jeunesse, éducation, social).
Une cohérence affichée dans les domaines de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse.

Favoriser l'épanouissement des enfants

Pour apporter une réponse aux enjeux sociaux de notre société, les élus décident de placer la solidarité et l'épanouissement de l'enfant et du jeune au coeur du projet politique de la Ville.

Transmettre des Valeurs

Les valeurs fondamentales de **solidarité**, de **rassemblement**, de **citoyenneté**, de **liberté**, de **paix** et de **laïcité**.
Aujourd'hui, notre volonté est d'aider les enfants et les jeunes à se construire autour de ces valeurs et de développer le **respect mutuel**, **l'entraide** et **la fraternité**...

Accompagner les enfants et les jeunes pour permettre leur épanouissement et l'acquisition progressive de leur autonomie

Développer la curiosité, la **créativité**, l'**esprit critique**
Développer leur capacité à **découvrir le monde** qui les entoure et les accompagner pour l'émergence de projets personnels

Aider à la socialisation de l'enfant et du jeune et favoriser une démarche citoyenne

Accompagner les jeunes dans l'**élaboration de leurs projets**
Développer une **démarche participative**
Découvrir et **s'approprier les lieux et les ressources** de la Ville
Développer une politique de **prévention globale**
Eduquer au **développement durable**

Favoriser l'accès de tous les enfants et les jeunes à l'ensemble des activités éducatives et soutenir les propositions des acteurs locaux (écoles, associations...)

Favoriser l'**accès des enfants et des jeunes** à toutes les structures
Aider les enfants et les jeunes à la **découverte** : culture, sport, environnement
Améliorer la qualité de l'accueil

Le Projet Educatif Local se traduit enfin par la poursuite des contrats en cours conclus avec les partenaires:

1. **Le Contrat Enfance et Jeunesse** : contrat d'objectifs et de cofinancement passé avec la **Caf**. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 18 ans.
2. **Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, ACSE** : dont l'objectif est d'offrir aux enfants et aux jeunes à côté de l'école et de leurs familles, l'appui et les ressources nécessaires à leur réussite scolaire en favorisant leur épanouissement personnel.